

Le marché du travail européen depuis 10 ans : hausse de l'activité féminine et de celle des seniors

Sylvie Le Minez, Marie Rey, Frédéric Tallet*

Depuis 2000, dans tous les grands pays européens, la croissance de la population active a été tirée par l'augmentation des taux d'activité des femmes et des seniors. Durant cette décennie, les créations d'emplois ont été réalisées dans le secteur des services, tandis que l'agriculture comme la construction perdaient des emplois dans les principaux pays européens, comme lors de la décennie précédente. Le temps partiel a augmenté et il est souvent plus fréquent dans les pays où l'activité féminine est élevée.

Le taux d'emploi en France métropolitaine des personnes âgées de 15 à 64 ans, de 64 % en 2011, est nettement en dessous de celui du Royaume-Uni (70 %) ou de l'Allemagne (73 %), seul pays à dépasser l'objectif de 70 % assigné lors du sommet de Lisbonne. La différence avec ces pays s'explique par la faiblesse du taux d'emploi des jeunes, moins souvent en apprentissage ou en cumul emploi-études, et de celui des seniors, malgré les effets des différentes réformes des systèmes de retraite.

En 2011, avec un taux de chômage des 15-64 ans de 9,3 %, la France métropolitaine se situe un peu en dessous de la moyenne de l'Union européenne (9,7 %). Le taux de chômage est moindre en Allemagne (6,0 %), au Royaume-Uni (8,2 %) ou en Italie (8,5 %), mais nettement plus élevé en Espagne (21,8 %). Dans tous les grands pays européens, l'écart de taux de chômage entre hommes et femmes s'est réduit depuis 2000.

La stratégie de Lisbonne, fixée par le Conseil européen en 2000, visait à faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Elle arrive à son terme en 2010, à un moment où les effets de la crise économique se font durement sentir en Europe. En 2000, le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans était de 62 % dans l'Union européenne à 27 pays¹. Il a crû jusqu'en 2008, où il a atteint 66 %, mais il

Repères

En moyenne en 2011, en France métropolitaine :

- 70,4 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives, 63,9 % sont en emploi. *voir fiches 3.2 et 3.3*
Le sous-emploi concerne plus d'1,3 million de personnes.
- 2,6 millions de personnes sont au chômage. 847 000 personnes souhaitent travailler mais ne sont pas comptées comme au chômage (« halo » du chômage) *voir fiche 3.4*
- Les entrées dans les dispositifs ciblés de la politique de l'emploi diminuent. *voir fiche 3.5*
- En 2011, le taux d'emploi des 15-64 ans est de 64,3 % dans l'Union européenne. *voir fiche 6.3*

* Sylvie Le Minez, Marie Rey, Frédéric Tallet, Insee.

1. Depuis 2000, l'Union est passée de 15 États membres à 27 et la zone euro de 12 à 17 pays. Les résultats présentés sont « à champ constant » : ils portent sur une Union européenne à 27 et une zone euro à 17 reconstituées sur toute la période d'étude.

s'est replié depuis : il est de 64 % en 2011, soit en dessous de l'objectif de 70 % fixé dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. Parmi les grands pays européens, seule l'Allemagne affiche en 2011 un taux d'emploi supérieur à cet objectif (73 %), et le Royaume-Uni en est tout proche. La France² est légèrement en deçà de la moyenne européenne. Quant au chômage, situé à 9,4 % de la population active des 15-64 ans dans l'Union européenne en 2000, il s'était replié à 7,1 % en 2008, mais il est remonté avec la crise et s'établit à 9,7 % en 2011.

La population en âge de travailler s'accroît dans les grands pays européens, sauf en Allemagne

En moyenne en 2011, 40,1 millions de personnes sont en âge de travailler (15-64 ans³) en France (*figure 1*). C'est moins qu'en Allemagne (53,7 millions), d'un ordre de grandeur voisin de celui du Royaume-Uni (40,6 millions) et de l'Italie (39,7 millions) et sensiblement plus qu'en Espagne (31,1 millions).

Depuis le début des années 2000, la population en âge de travailler s'est accrue de 4 % dans l'Union européenne. Cette progression concerne la plupart des grands pays européens. L'Allemagne se distingue cependant de ses partenaires : sa population en âge de travailler a diminué assez sensiblement (- 3 %). Au contraire, la dynamique démographique a été vive en Espagne, notamment en raison des flux migratoires (+ 14 % pour la population en âge de travailler), et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et en France (+ 8 % chacun).

1. Population en âge de travailler

	2000	2008	2011	Évolution 2000-2011 (en %)
Union européenne	319,2	330,4	331,4	3,8
Zone euro	208,1	216,1	216,7	4,1
Allemagne	55,1	54,1	53,7	-2,5
Espagne	27,3	31,3	31,1	13,9
France	37,3	39,7	40,1	7,5
Italie	38,6	39,2	39,7	2,8
Royaume-Uni	37,7	40,1	40,6	7,7

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans, Union européenne à 27 et une zone euro à 17 reconstituées, France métropolitaine.

Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

Les taux d'activité continuent d'augmenter et sept personnes sur dix sont actives en France en 2011

Un actif est une personne en emploi ou au chômage⁴. Dans les cinq grands pays d'Europe occidentale, les taux d'activité (*i.e.* la part des personnes actives parmi celles en âge de travailler) ont augmenté depuis 10 ans. La hausse est particulièrement forte en Espagne, où la population en âge de travailler a beaucoup crû et en Allemagne, dans un contexte différent de diminution de la population en âge de travailler. L'Allemagne affiche ainsi en 2011 le taux

2. Dans l'ensemble de l'article, les chiffres pour la France portent sur la métropole.

3. Le seuil d'âge de 64 ans a été choisi en référence aux indicateurs de la stratégie de Lisbonne.

4. Emploi et chômage sont ici définis selon les concepts du Bureau international du travail : une personne en emploi est quelqu'un qui a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ; voir *fiches 3.2, 3.3 et 3.4*.

d'activité le plus élevé des grands pays européens (77 %, soit + 7 points par rapport à la France). En effet, les politiques d'emploi qui y ont été menées ces dernières années ont eu pour objectif de limiter les conséquences négatives du recul de la population en âge de travailler sur la population active en stimulant les taux d'activité. Quatre lois, connues sous le nom de « réformes Hartz », entrées en vigueur en Allemagne entre 2003 et 2005, ont notamment réduit la durée des indemnités de chômage, développé l'accompagnement à la recherche d'emploi, et contribué à libéraliser le marché de l'emploi (simplification des procédures d'embauche, création des mini-jobs et midi-jobs⁵, emplois à faible rémunération, etc.). Quant à l'Espagne, le taux d'activité au début des années 2000 n'y était que de 65 % ; il atteint 74 % en 2011 grâce au développement de l'activité féminine (cf. *infra*) et dépasse désormais celui de la France (70 %).

En France, l'augmentation du taux d'activité a été très modérée : + 1,3 point depuis 2000. Certes, l'augmentation a été plus faible au Royaume-Uni (+ 0,5 point), mais le taux d'activité y est toujours plus élevé qu'en France (76 % contre 70 %). En 2011, seule l'Italie a un taux d'activité bien inférieur au taux français, avec 62 % de la population en âge de travailler effectivement active, soit à peine plus qu'au début des années 2000.

La population active s'est accrue dans tous les grands pays, y compris depuis 2008

Au total, en une dizaine d'années, la population active a augmenté dans tous les grands pays européens. En France, l'accroissement est de 2,0 millions de personnes, soit un peu moins qu'en Allemagne (2,4 millions) et au Royaume-Uni (2,3 millions). Cette croissance s'explique essentiellement en France par celle de la population en âge de travailler, la faible augmentation des taux d'activité ne contribuant qu'à hauteur d'un quart à la croissance de la population active. L'effet démographique est encore plus prépondérant au Royaume-Uni. La situation de l'Allemagne est totalement différente : la croissance de la population active s'explique uniquement par la croissance des taux d'activité, sans laquelle la population active aurait décliné de près d'un million de personnes. Quant à l'Espagne et l'Italie, la hausse de la population active résulte environ pour moitié de la dynamique démographique et pour moitié de comportements d'activité à la hausse.

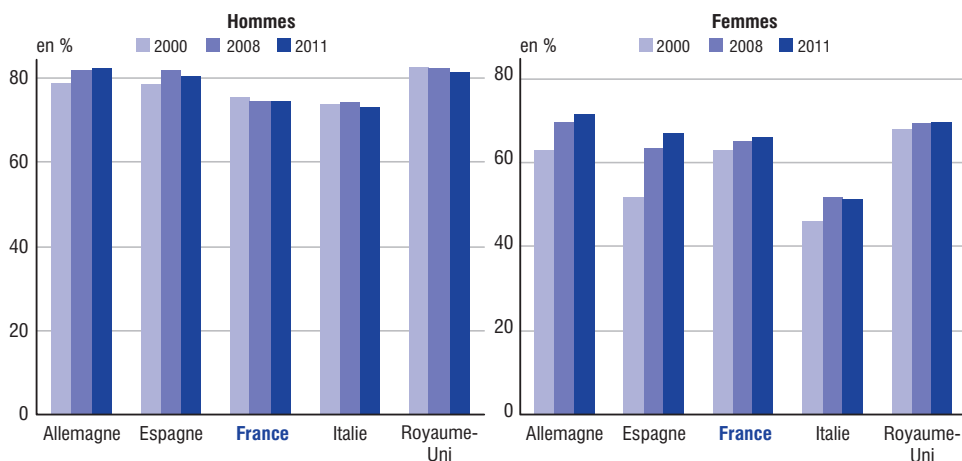
La croissance de la population active en Espagne a été soutenue, avec 5,2 millions d'actifs supplémentaires depuis 2000. Depuis 2008, dans un contexte de crise sévère, le taux d'activité espagnol a continué d'augmenter, et la population active a gagné 260 000 personnes en trois ans. En 2011, on compte en Allemagne 440 000 actifs de plus qu'en 2008 et en France 380 000 actifs supplémentaires durant la même période. Alors qu'en Allemagne, en Espagne et en France, le taux d'activité a continué de croître depuis 2008, il a diminué en Italie, le seul des grands pays où le nombre d'actifs n'a pas augmenté en cette période de crise, et s'est stabilisé au Royaume-Uni, où la population active s'est cependant accrue de 310 000 personnes au cours de la période 2008-2011.

5. Le dispositif des mini-jobs allemands concerne des emplois de faible rémunération (inférieure à 400 euros) sans limite de nombre d'heures travaillées qui ne sont pas soumis à cotisation sociale ni impôt sur le revenu depuis la réforme Hartz II de 2003, et qui n'ouvrent droit qu'à une couverture sociale très limitée par rapport aux emplois salariés. Dans le cas d'emploi complémentaire à un emploi principal, l'employeur verse une cotisation sociale forfaitaire de 25 % du salaire. Parmi les salariés allemands, 16 % occupent un mini-job en 2008. Le dispositif des midi-jobs complète celui des mini-jobs, pour des rémunérations entre 401 et 800 euros. Les cotisations sociales sont moindres pour les salariés, avec un maintien de la totalité des droits à assurance chômage et assurance maladie.

L'activité féminine a tiré la population active à la hausse

L'accroissement de la population active entre 2000 et 2011 est dû en grande partie à la poursuite de la montée de l'activité féminine. C'est particulièrement le cas en Allemagne et en Espagne, pays dans lesquels les taux d'activité féminins ont augmenté respectivement de 9 points et 15 points en onze ans pour atteindre 72 % et 67 % en 2011. L'Espagne a ainsi comblé son retard en matière d'activité féminine. Ce n'est pas le cas de l'Italie où, même si le taux d'activité féminin a progressé, il ne dépasse que de peu 50 % aujourd'hui. En 2000, c'est au Royaume-Uni que les femmes étaient le plus actives (68 %) ; en 2011, c'est en Allemagne (*figure 2*).

2. Taux d'activité des 15-64 ans selon le sexe



Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans, France métropolitaine.
Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

En France, le taux d'activité des femmes est de 66 % en 2011, en progression de 3 points par rapport à 2000. Ainsi, les femmes contribuent pour plus des deux tiers à l'augmentation de la population active. Si l'augmentation de l'activité féminine a continué de se développer au fil des générations, ce mouvement s'est ralenti pour les femmes les plus jeunes.

Depuis 2008, le taux d'activité des hommes âgés de 15 à 64 ans a légèrement diminué dans l'Union européenne et dans les grands pays européens, sauf en France, où le taux d'activité masculin est resté stable à 75 % entre 2008 et 2011, et en Allemagne (très faible progression de 0,5 point). La hausse du taux d'activité des hommes âgés de 50 ans ou plus a été compensée par la diminution du taux d'activité des hommes plus jeunes.

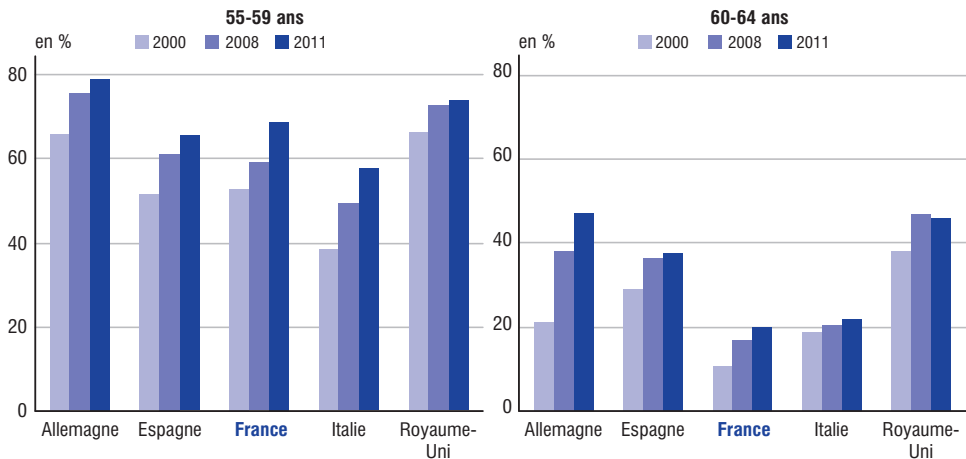
Les seniors sont toujours plus actifs, même avec la crise

L'activité des seniors est très dépendante des systèmes de retraite et de cessation anticipée d'activité. Les grands pays européens sont tous confrontés à un vieillissement de leur population et ont réformé leurs systèmes de retraite. Un des moyens d'assurer la viabilité des systèmes de retraite consiste à promouvoir l'emploi des seniors (encourager les employeurs à embaucher ou garder en emploi les seniors, supprimer les incitations

aux cessations anticipées d'activité, etc.). C'est pourquoi un objectif de taux d'activité de 50 % a été fixé par le Conseil européen de Lisbonne pour les personnes âgées de 55 à 64 ans.

En France, en 2011, le taux d'activité entre 55 et 64 ans est de 44 %, soit nettement en dessous de la moyenne européenne (près de 51 %). Entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, la mise en place de dispositifs de préretraite ou de dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés, ainsi que l'abaissement à 60 ans de l'âge légal de départ en retraite (en 1983), avaient sensiblement fait baisser l'activité des seniors. Sous l'effet conjugué des réformes de retraite successives (1993, 2003 et 2010) et de l'abandon des dispositifs de dispense de recherche d'emploi ou de préretraites, les taux d'activité des seniors ont augmenté de nouveau en France depuis le début des années 2000. En 2011, le taux d'activité des 55-59 ans est ainsi de 69 %, à un niveau supérieur à la moyenne européenne (67 %), mais cependant inférieur de 10 points à celui de l'Allemagne et de 5 points à celui du Royaume-Uni (figure 3). Lorsqu'on se restreint aux hommes uniquement, le constat est moins favorable : le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans est de 73 % en France, soit en dessous de la moyenne européenne (de plus de 3 points). En France comme en Allemagne, sans la hausse de l'activité masculine après 55 ans, le taux d'activité des hommes entre 15 et 64 ans aurait diminué. La baisse aurait été encore plus accentuée en Italie.

3. Taux d'activité des 55-64 ans



Champ : personnes âgées de 55 à 64 ans, France métropolitaine.
Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

La situation des 60-64 ans est, quant à elle, tout à fait spécifique en France : le taux d'activité est particulièrement bas, bien qu'il ait sensiblement augmenté ces dernières années (+ 9 points entre 2000 et 2011). En 2011, le taux d'activité des hommes âgés de 60 à 64 ans rejoint ainsi son niveau de 1985 : deux hommes âgés de 60 à 64 ans sur dix sont actifs (contre de l'ordre d'un sur dix en 2000 et d'un sur deux en 1975). Dans tous les grands pays européens, on constate une augmentation des taux d'activité aux âges élevés. La hausse est particulièrement forte en Allemagne, conduisant à ce que près d'une personne sur deux entre 60 et 64 ans participe au marché du travail.

Les jeunes en études sont plus souvent actifs en Allemagne ou au Royaume-Uni

Le taux d'activité des jeunes âgés de 15 à 24 ans est assez faible en France : il est de 38 % contre près de 43 % en moyenne dans l'Union européenne, et surtout 53 % en Allemagne et 59 % au Royaume-Uni (*figure 4*). Avec la crise, les taux d'activité des jeunes ont diminué dans les grands pays européens, particulièrement en Espagne où près de 48 % des jeunes étaient actifs en 2008, mais l'Allemagne et la France font encore une fois exception avec une quasi-stabilisation (respectivement + 0,3 point et - 0,1 point). Dans cette classe d'âge, une majorité de jeunes sont toujours scolarisés : c'est le cas en 2011 de 58 % des jeunes en France (proportion proche de celle de l'Italie ou de l'Espagne), soit davantage qu'au Royaume-Uni (51 %) mais moins qu'en Allemagne (66 %). Par ailleurs, parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans en emploi, certains poursuivent des études : 26 % en Allemagne, 19 % au Royaume-Uni et 9 % en France. L'apprentissage très développé en Allemagne et le cumul emploi-études très répandu au Royaume-Uni expliquent des taux d'activité des 15-24 ans beaucoup plus élevés qu'en France.

4. Taux d'activité en 2011 et évolution

en %

	Union européenne	Zone euro	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni
15-24 ans	42,7	42,2	52,5	40,9	38,3	27,4	58,8
25-49 ans	85,7	85,9	87,9	87,3	89,1	77,4	85,6
50-64 ans	61,8	62,0	72,5	62,2	58,6	51,8	68,5
Ensemble	71,2	71,5	77,2	73,7	70,4	62,2	75,7
Évolution 2000-2011 (en points)							
15-24 ans	- 2,6	- 2,1	2,1	- 2,2	1,5	- 10,7	- 4,6
25-49 ans	1,5	2,3	1,8	7,2	1,3	0,8	0,8
50-64 ans	9,0	11,8	17,9	12,6	5,7	11,6	5,2
Ensemble	2,7	4,0	6,2	8,6	1,4	2,3	0,5
Évolution 2008-2011 (en points)							
15-24 ans	- 1,6	- 2,2	0,3	- 6,8	- 0,1	- 3,5	- 2,9
25-49 ans	0,1	0,0	0,6	2,0	- 0,3	- 1,6	0,4
50-64 ans	2,3	2,8	3,8	3,7	2,7	3,0	0,8
Ensemble	0,4	0,2	1,3	1,1	0,4	- 0,8	- 0,1

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans, Union européenne à 27 et une zone euro à 17 reconstituées, France métropolitaine.

Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

Un taux d'emploi élevé en France aux âges intermédiaires, qui a assez bien résisté à la crise

Les taux d'emploi, qui rapportent le nombre de personnes en emploi à la population en âge de travailler, sont généralement fortement corrélés aux taux d'activité (qui eux concernent tous les actifs, ceux qui ont un emploi et ceux qui sont au chômage). Sans surprise, les taux d'activité étant particulièrement faibles en France aux deux extrémités des âges actifs (les 15-24 ans et les 55-64 ans), le taux d'emploi des 15-64 ans se situe en dessous de la moyenne de l'Union européenne (*figure 5*). Il s'élève à 64 % en 2011, soit nettement en dessous du taux allemand (- 9 points) et du taux britannique (- 6 points). En revanche, le taux d'emploi des 15-64 ans est plus élevé en France qu'en Espagne où le chômage a durement frappé. En France, le taux d'emploi des 15-64 ans a diminué de 0,9 point depuis 2008, c'est un recul moindre que dans les autres grands pays européens, à l'exception de l'Allemagne, dont le taux d'emploi s'est accru de 2,4 points au cours de la période. Aux âges intermédiaires (25-49 ans), le taux d'activité en France est le plus élevé des grands pays européens en 2011 et le taux d'emploi se situe en deuxième position derrière l'Allemagne, bien qu'il ait un peu moins bien résisté à la crise.

5. Taux d'emploi en 2011 et évolution

en %

	Union européenne	Zone euro	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni
15-24 ans	33,6	33,5	47,9	21,9	29,9	19,4	46,4
25-49 ans	78,0	77,5	83,0	69,2	81,6	71,2	80,2
50-64 ans	57,5	57,5	68,2	52,5	54,8	49,6	65,1
Ensemble	64,3	64,3	72,5	57,7	63,9	56,9	69,5
Évolution 2000-2011 (en points)							
15-24 ans	-3,4	-2,8	1,8	-10,3	-0,9	-6,7	-9,4
25-49 ans	0,9	0,9	2,8	-0,7	0,8	1,8	-0,8
50-64 ans	8,5	11,1	19,6	7,4	5,3	11,2	4,5
Ensemble	2,2	3,1	7,2	1,6	0,8	3,5	-1,5
Évolution 2008-2011 (en points)							
15-24 ans	-3,8	-4,0	1,3	-14,1	-1,4	-5,0	-6,0
25-49 ans	-2,2	-2,5	1,7	-7,2	-2,0	-2,7	-1,4
50-64 ans	1,0	1,7	4,9	-1,5	1,6	2,3	-0,4
Ensemble	-1,5	-1,6	2,4	-6,6	-0,9	-1,8	-2,0

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans, Union européenne à 27 et une zone euro à 17 reconstituées, France métropolitaine.

Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

Plus d'emplois dans les services, moins dans l'agriculture : un schéma généralisé en Europe

En 2011, près des trois quarts des personnes en emploi dans l'Union européenne travaillent dans les services, alors que l'industrie (y compris construction) emploie 23 % des salariés et l'agriculture les 5 % restants. Les évolutions sectorielles de l'emploi déjà à l'œuvre dans les années 1990 se sont poursuivies au cours des années 2000 dans tous les grands pays européens. Ainsi, depuis 2000, l'emploi dans les services a crû à un rythme moyen de 1,2 % par an dans l'Union européenne, et proche de 1 % dans les grands pays tels que l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni ou l'Italie. En Espagne, où l'emploi dans les services était jusqu'alors nettement moins fréquent, la croissance a été notablement plus dynamique depuis 2000 (+ 2,6 % par an en moyenne). Cette hausse généralisée de l'emploi dans les services s'est accompagnée d'une baisse de l'emploi industriel (- 0,9 % par an dans l'Union européenne en moyenne depuis 2000, - 1,0 % en Allemagne, - 0,6 % en France, - 2,1 % au Royaume-Uni) et agricole (- 2,0 % par an). Au total, l'emploi dans l'Union européenne a augmenté en moyenne de 0,5 % par an depuis 2000.

L'emploi indépendant est plus répandu dans les pays du sud de l'Europe que dans ceux du nord

Les travailleurs non salariés représentent près de 16 % de l'emploi de l'Union européenne en 2011. Ce sont principalement des hommes (pour 69 % d'entre eux), travaillant dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et des services marchands. Les indépendants sont plutôt plus âgés que les salariés. En général, le travail non salarié occupe une place moins importante dans les pays européens les plus développés économiquement, il est ainsi plus répandu dans les pays du sud de l'Europe que dans ceux du nord, mais les spécificités des législations nationales jouent aussi beaucoup sur les différences de niveau d'emploi non salarié. En 2011, la part de l'emploi non salarié en France (9 %), comme en Allemagne (11 %), se situe en-dessous de celle de l'Union européenne.

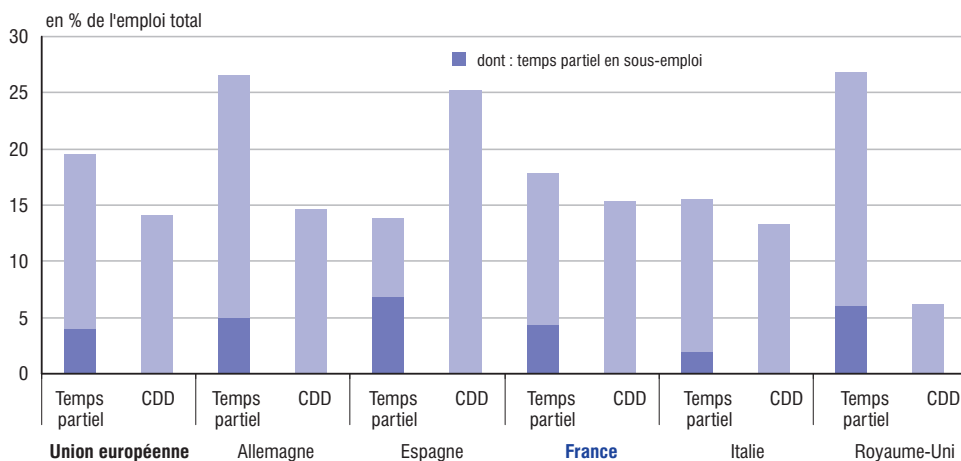
L'évolution du non-salariat selon les pays de l'Union résulte de tendances différentes, liées aux évolutions structurelles ou à la mise en œuvre de politiques incitatives. En termes sectoriels, deux dynamiques s'opposent du fait de la forte présence du non-salariat à la fois

dans l'agriculture et dans les services. La promotion des emplois indépendants constitue par ailleurs un moyen de lutte contre le chômage. Depuis 2008, les mesures d'incitation pour développer l'activité non salariée telles que les simplifications administratives, les facilités financières ou les formations se sont multipliées dans de nombreux pays. Il résulte de ces tendances opposées des évolutions diverses de l'emploi non salarié selon les pays. Entre 2000 et 2011, la part des non-salariés dans l'emploi a augmenté en Allemagne de près d'1 point tandis qu'elle était stable en France et qu'elle diminuait de 0,8 point dans l'Union européenne, et de plus de 3 points en Italie.

Une tendance générale à la hausse du travail en contrat à durée déterminée

Au delà des fluctuations de court terme liées à la conjoncture économique⁶, le recours aux CDD⁷ s'est accru dans une majorité de pays de l'Union européenne durant les dix dernières années. Ce mouvement avait été largement entamé durant les années 1990. En particulier, en France comme en Allemagne, la part des CDD dans l'emploi a augmenté depuis 1992 de plus de 4 points et est en 2011 de l'ordre de 15 % dans les deux pays (figure 6). En France, cette part est restée stable depuis 2000 alors qu'elle a augmenté de 2 points outre-Rhin. En Italie aussi, les CDD se sont fortement développés et représentent 13 % des emplois en 2011. En revanche, au Royaume-Uni, l'emploi à durée déterminée est resté quasiment stable depuis les années 1990. Il a même baissé à partir des années 2000 et demeure peu répandu en 2011 (6 % de l'emploi). Dans ce pays, la réglementation en vigueur permet aux entreprises de mettre fin à

6. Emploi à temps partiel et en CDD en 2011



Champ : personnes âgées de 15 à 74 ans, Union européenne à 27 reconstituée, France métropolitaine.

Lecture : en 2011, parmi les personnes en emploi dans l'Union européenne, 14 % sont en contrat à durée déterminée, 20 % sont à temps partiel et 4 % sont en sous-emploi. Note : les données concernant les contrats à durée déterminée renvoient à la définition européenne d'« emploi temporaire » qui est plus large que la définition française. Un emploi est considéré comme temporaire si employeur et salarié s'accordent sur le fait que son terme est déterminé par des conditions objectives, comme une date spécifique, la réalisation d'une tâche ou le retour d'un autre salarié qui a été remplacé de manière temporaire. Les cas typiques sont les suivants : personnes ayant un contrat de travail saisonnier, personnes engagées par une agence ou un bureau de placement et embauchées par une tierce personne pour effectuer une tâche spécifique (excepté en cas de signature d'un contrat à durée indéterminée) et personnes ayant des contrats de formation spécifiques.

Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

6. La part des CDD, forme d'emploi flexible, est très sensible à la conjoncture : elle diminue souvent en début de crise, avant que les CDI ne soient à leur tour touchés ; en période de reprise économique on observe le mécanisme inverse.

7. La définition européenne d'« emploi temporaire » est plus large que la définition française, voir la note de la figure 6 pour sa définition précise.

un CDI avec un préavis assez court et ne prévoit pas d'indemnités de licenciement pour des motifs autres qu'économiques. Ceci peut expliquer un moindre recours au CDD. En Espagne, les CDD représentaient déjà une part importante de l'emploi (environ un tiers, du début des années 1990 jusqu'en 2007). Les pertes d'emplois suite à la crise économique de 2008, particulièrement violente en Espagne, ont touché en premier lieu les emplois en CDD ; ceux-ci y représentent néanmoins encore un quart de l'emploi entre 2009 et 2011.

Plus de travail à temps partiel dans les pays du nord de l'Europe que dans ceux du sud et de l'est, en lien avec l'activité féminine

L'essor de l'emploi à temps partiel a été continu, important et quasi-généralisé au sein de l'Union européenne durant les deux dernières décennies. De 2000 à 2011, la part du temps partiel dans l'emploi a progressé de 16 % à 20 % en moyenne dans l'Union européenne. La montée du temps partiel a été particulièrement forte en Allemagne (+ 7 points depuis 2000, en lien avec le développement des « mini-jobs ») et plus modérée en France ou au Royaume-Uni, pays dans lequel le temps partiel était déjà très développé durant les années 1990. En 2011, l'emploi à temps partiel est très répandu dans les pays scandinaves, au Royaume-Uni et en Allemagne (il représente plus d'un quart des emplois). À l'inverse, il est nettement inférieur à la moyenne européenne dans les pays méditerranéens, comme en Espagne (14 %) ou en Italie (16 %). Le temps partiel représente 18 % de l'emploi en France (figure 6).

Si l'emploi en CDD concerne presque autant les hommes que les femmes, l'emploi à temps partiel est très largement féminin dans l'Union européenne (75 %). Les pays où le temps partiel est le plus répandu sont aussi ceux dans lesquels la part des femmes dans l'emploi à temps partiel est la plus forte⁸. Le développement du temps partiel va aussi de pair en Europe avec des taux d'activité féminine élevés, qui sont supérieurs dans les pays du nord de l'Europe.

Environ 4 % des personnes occupant un emploi dans l'Union européenne en 2011 travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage : elles sont en situation de « sous-emploi ». En 2011, la part des travailleurs en « sous-emploi » varie fortement entre les principaux pays de l'Union : seulement 2,0 % en Italie, 4,4 % en France, 5,0 % en Allemagne et plus de 6 % au Royaume-Uni et en Espagne.

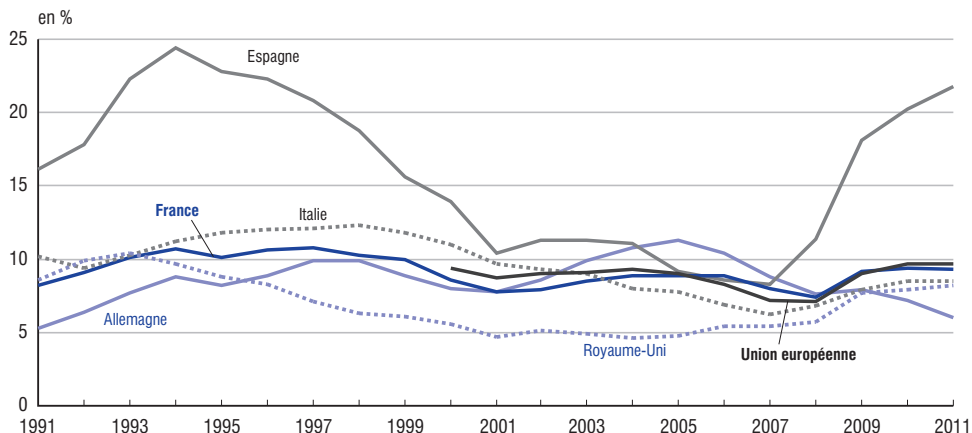
Le chômage est plus élevé en France que chez ses grands voisins européens, mais moins sensible aux fluctuations conjoncturelles

En 2011 en France métropolitaine, le taux de chômage est de 9,3 % chez les 15-64 ans⁹, un peu en dessous de la moyenne de l'Union européenne (figure 7). Le taux de chômage est moindre en Allemagne (6,0 %), au Royaume-Uni (8,2 %) ou en Italie (8,5 %), mais nettement plus élevé en Espagne (21,8 %). Dans ce dernier pays, le taux de chômage, très élevé au milieu des années 1990, avait baissé régulièrement jusqu'en 2007, sous l'effet notamment de nombreuses créations d'emploi dans le secteur de la construction. En 2008 et 2009, dans un contexte de crise immobilière et financière sévère, le chômage espagnol a fortement augmenté et dépasse en 2011 le niveau élevé de 1995.

8. Le coefficient de corrélation entre la part du temps partiel au sein de l'emploi et la part du temps partiel féminin dans l'ensemble de l'emploi à temps partiel entre les pays européens est de 0,6 en 2011 ; la corrélation entre la part du temps partiel au sein de l'emploi et le taux d'activité des femmes est de 0,5.

9. En France, le taux de chômage est usuellement calculé sur les 15 ans ou plus. Pour cet article, le seuil de 64 ans est choisi en référence aux indicateurs de Lisbonne.

7. Taux de chômage de 1991 à 2011



Champ : personnes âgées de 15 ans à 64 ans, Union européenne à 27 reconstituée, France métropolitaine.

Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

Le chômage apparaît durablement plus élevé en France que dans d'autres pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni. En Allemagne, après une augmentation durant la première moitié de la décennie 2000, le taux de chômage a nettement reflué malgré la crise économique récente. Dans ce pays, plusieurs facteurs se sont combinés pour permettre cette baisse du chômage. D'une part, les effets démographiques peuvent jouer favorablement à court terme, car la population en âge de travailler diminue avec l'arrivée sur le marché du travail de générations moins nombreuses que celles le quittant. D'autre part, les entreprises ont pu préférer utiliser le chômage partiel plutôt que de licencier pendant la crise. Enfin, les réformes « Hartz » de libéralisation du marché du travail ont été réalisées au début des années 2000. En parallèle d'une baisse plus rapide des indemnités de chômage, elles ont notamment favorisé le développement des mini-jobs, des emplois à temps partiel plafonnés à 400 € exonérés de charges. Selon certains économistes¹⁰, ces réformes et une progression des salaires bien plus faible que dans les autres pays européens pourraient avoir contribué à l'évolution favorable du chômage allemand depuis 2005.

En France, l'amplitude des variations de taux de chômage est moins grande que dans les principaux pays de l'Union depuis deux décennies : lors des crises, le chômage augmente moins fortement, mais lors des reprises économiques il baisse également moins qu'ailleurs.

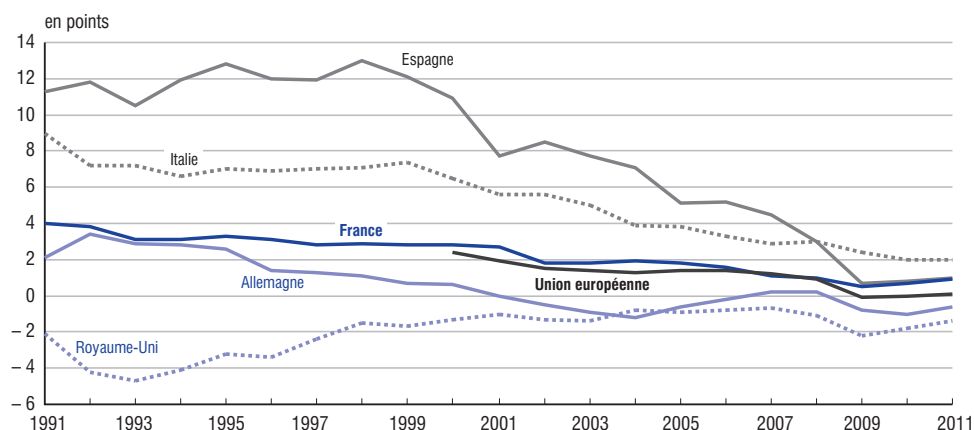
L'écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes s'est réduit

En 2011 en France, le taux de chômage des femmes est plus élevé d'un point que celui des hommes, alors qu'en 2000 l'écart était de 3 points (*figure 8*). Sur la période, l'écart s'est réduit régulièrement dans les grands pays européens, que ce soit dans les pays où le taux de chômage féminin était plus élevé que le taux masculin (Espagne, Italie, Allemagne et France) ou au Royaume-Uni où l'écart était plus favorable aux femmes

10. « Qu'est-ce qui explique la résistance de l'emploi en Allemagne », *lettre* n° 79 de la Direction Générale du Trésor, octobre 2010 ; et « L'ajustement de l'emploi pendant la crise. Une comparaison internationale et sectorielle », *La Note d'analyse* n° 284 du Conseil d'Analyse Stratégique, septembre 2009.

durant les années 2000. Au début de la crise de 2008, le taux de chômage a augmenté plus fortement pour les hommes que pour les femmes dans tous les grands pays européens, les hommes étant plus représentés dans les secteurs particulièrement touchés par la crise que sont l'intérim, la construction et l'industrie. En Espagne, en Italie et en France, la hausse plus forte du chômage masculin a mécaniquement entraîné une réduction de l'écart entre les sexes. La diminution de l'écart de taux de chômage a été très forte en Espagne, de 4,5 points en 2007 à 1,0 point en 2011 en raison de l'effondrement plus marqué dans ce pays qu'ailleurs de l'emploi dans la construction.

8. Écart de taux de chômage entre les hommes et les femmes de 1991 à 2011



Champ : personnes âgées de 15 ans à 64 ans, Union européenne à 27 reconstituée, France métropolitaine.
Source : Eurostat, enquêtes Emploi.

À chaque âge, le taux de chômage français est dans la moyenne européenne

Le taux de chômage français est proche du taux moyen européen quelle que soit la tranche d'âge considérée : le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est de 22,0 %, celui des 25-49 ans de 8,4 % et celui des 50-54 ans de 6,5 % (contre respectivement 21,3 %, 9,0 % et 6,9 % en moyenne dans l'Union européenne). Pour chaque tranche d'âge, l'Espagne affiche les taux de chômage les plus élevés de toute l'Union européenne en 2011 : 46,4 % des jeunes actifs de moins de 25 ans étaient au chômage, 20,8 % des 25-49 ans et 15,6 % des 50-64 ans. En Allemagne au contraire, en raison de la popularité de l'apprentissage, le taux de chômage est très bas pour les moins de 25 ans (8,6 %).

En Allemagne, la baisse continue du chômage s'est traduite par un repli du taux de chômage des 50-64 ans : celui-ci est inférieur à la moyenne des pays de l'Union européenne en 2011, ce pour la première fois depuis 1995. En Allemagne, jusqu'en 2006, le taux de chômage dans cette tranche d'âge était resté supérieur à 10 % ; en 2011, il est de 6,0 %. En Italie, le taux de chômage des seniors est très bas, à 4,2 %. Malgré une forte augmentation depuis 1995, leur taux d'activité y est un des plus bas de l'Union européenne, ce qui peut expliquer ce faible niveau de chômage. Pour autant, les seniors en Italie n'ont pas été épargnés par la crise, puisque leur taux de chômage n'était que de 2,5 % en 2007.

Chômage et chômage de longue durée ont des évolutions similaires

En France en 2011, 41 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an (chômage de longue durée), un peu en-dessous de la moyenne de l'Union européenne (43 %). Lors des retournements conjoncturels, l'évolution de la proportion de chômeurs de longue durée n'est pas toujours aisée à commenter¹¹ et mieux vaut s'intéresser directement au taux de chômage de longue durée (nombre de personnes au chômage depuis plus d'un an rapporté à la population active). Celui-ci s'établit à 4,0 % en 2011 en France, très proche du niveau moyen de l'Union européenne, et à 9,0 % en Espagne. En Espagne, le taux de chômage de longue durée avait fortement et durablement baissé jusqu'en 2008, à 2,0 %. Il a bondi pendant la crise. En Allemagne, le taux de chômage de longue durée continue de baisser depuis 2006. Dans chaque pays, les évolutions du taux de chômage et du taux de chômage de longue durée sont similaires et synchrones.

À la frontière du chômage, certaines personnes souhaitent travailler mais sont considérées comme inactives

Certaines personnes sans emploi souhaitent travailler mais sont considérées comme inactives parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi, ou bien parce qu'elles ne sont pas disponibles immédiatement (sous deux semaines) pour prendre un nouvel emploi. Ces personnes sont néanmoins plus proches du marché du travail que les autres inactifs puisqu'elles souhaitent travailler.

En France, 306 000 personnes étaient disponibles mais ne recherchaient pas activement un emploi en 2011 et 469 000 personnes recherchaient un emploi mais n'étaient pas disponibles immédiatement pour en prendre un, soit au total 1,7 % de la population des 15-74 ans¹². Très proche du niveau allemand, ce taux est le plus bas d'Europe, bien en-dessous du niveau moyen de l'Union (2,9 %). À l'opposé, en Italie, 6,6 % de la population était dans cette situation en 2011. Cet indicateur, qui n'existe au niveau européen que depuis 2005, est stable en France et dans l'Union européenne depuis cette date, mais il a augmenté de 1,5 point en Italie.

Le nombre de personnes inactives mais souhaitant un emploi fluctue beaucoup moins en fonction de la conjoncture que le nombre de chômeurs, notamment en France¹³. C'est pourquoi, les comparaisons entre pays de la part des personnes qui sont soit au chômage, soit dans cette population, diffèrent assez peu des comparaisons usuelles de taux de chômage, sauf en Italie. ■

11. Ainsi, par exemple, au début d'une crise économique, la part des personnes au chômage depuis plus d'un an a mécaniquement tendance à baisser : un grand nombre de personnes perdent leur emploi, entraînant une hausse de la part des personnes au chômage depuis moins d'un an.

12. Les indicateurs ici commentés sont publiés par Eurostat depuis fin 2011. Ils sont proches du concept français de « halo » autour du chômage (cf. *fiche 3.4*), mais néanmoins pas identiques. Par exemple, Eurostat ne prend pas en compte les personnes qui sont inactives, souhaitent travailler mais ne sont ni à la recherche active d'un emploi ni immédiatement disponibles. Les seuls indicateurs mis à disposition par Eurostat concernent la population des 15-74 ans d'où le choix de cette tranche d'âge dans les commentaires.

13. Le coefficient de variation, qui rapporte l'écart-type à la moyenne, est nettement plus faible sur la période 2005-2011 pour cette série de population active à laquelle on ajoute les personnes inactives souhaitant travailler que pour la série de chômage dans l'Union européenne et dans tous les autres pays. Il est quatre fois plus faible en France qu'en Allemagne et deux fois moindre qu'au Royaume-Uni.

Pour aller plus loin

Les marchés du travail durant la crise

- Plusieurs panoramas européens ou internationaux analysent les évolutions récentes des marchés du travail et les politiques publiques mises en place depuis le début de la crise économique de 2008.
 - « Labour market developments in Europe, 2012 », Commission européenne, septembre 2012.
 - « OECD Employment Outlook 2011 », OCDE, juillet 2012.
 - « Employment and Social Developments in Europe 2011 », Commission européenne, décembre 2011.
 - « Les marchés du travail pendant la crise », *Économie et Statistique* n° 438-440, Insee, juin 2011.
 - « L'emploi et les politiques de l'emploi depuis la crise : une approche internationale », Conseil d'orientation pour l'emploi, mai 2012.
 - « L'économie politique de la réforme. Retraites, emplois et déréglementation dans dix pays de l'OCDE », OCDE, avril 2010.
 - « L'ajustement de l'emploi pendant la crise. Une comparaison internationale et sectorielle », la *Note d'analyse* n° 284 du Conseil d'analyse stratégique, septembre 2009.
 - « L'économie espagnole à l'épreuve de la crise mondiale », dossier de la *Note de conjoncture*, Insee, juin 2009.
 - « Qu'est-ce qui explique la résistance de l'emploi en Allemagne », lettre n° 79 de la Direction Générale du Trésor, octobre 2010.
 - « Les marchés du travail en Europe », IRES, collection Repères, La Découverte, 2000.
- Volumes horaires et flexibilité plus grandes que le travail salarié mais moindre protection sociale : constats et politiques publiques mises en œuvre pour le développement du travail indépendant.
 - « Le travail indépendant en Europe », Bilan de l'Observatoire européen de l'emploi, Commission européenne, 2010.